

# IMPRIME DE DEMANDE D'AIDE FINANCIERE POUR LE RAVALEMENT DES FACADES DES HABITATIONS

Saint-Cyprien, le .....

## DEMANDEUR :

Nom ..... Prénom .....

Adresse de la résidence principale .....

.....

Tel ..... Adresse mail .....

## HABITATION OU IMMEUBLE A RENOVER

Adresse du bien .....

Année de construction : / /	Ou année de la dernière rénovation : / /
-----------------------------	--

### NUMERO DE DOSSIER

Déclaration Préalable 066 171 / / / S / / / / /
---

Permis de construire 066 171 / / / S / / / / /
--

## DETAIL DE L'ENGAGEMENT FINANCIER :

Rappel : plafonnement de subvention octroyée à 1 200 euros (sur montant Hors Taxe des travaux)

	NATURE DES TRAVAUX	SURFACE (en m <sup>2</sup> ) ou nombre/facades visibles depuis l'espace public	TARIF INDICATIF	CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION MONTANT DE LA SUBVENTION en euros
<b>Façade :</b>	Nettoyage seul (lavage-sablage)		4.60 €/m <sup>2</sup>	
	Nettoyage et rejointement		9.15 €/m <sup>2</sup>	
	Enduit sur façades altérées avec reconstitutions de modénatures		12.20 €/m <sup>2</sup>	
	Restitution à l'origine des façades cayrou		9.15 €/m <sup>2</sup>	
	Restitution des enduits		12.20 €/m <sup>2</sup>	
	Peinture de ravalement		6.10 €/m <sup>2</sup>	
<b>Percements :</b>	Restitution à l'origine des percements et motifs décoratifs des baies		45.73 €/élément	
	Dissimulation des coffres de volets roulants		15.24 €/baie	
	Remise en état des menuiseries/peinture de ravalement		15.24 €/baie	
<b>Eléments d'architecture :</b>	Restitution à l'origine des gardes-corps (bois, ciment,...)		15.24 €/mètre linéaire	
	Restitution à l'origine des volets battants		12.20€/volet	
	Restitution à l'origine de tout élément de toiture			
	Maintiens des éléments architecturaux à préserver : (Ex : Ferronneries, petits ouvrages, enduits tyroliens, etc.) Une description précise des éléments à entretenir ou remplacer sera à effectuer auprès du service Urbanisme et de l'architecte conseil.			Ex : 50 €/élément
<b>CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION MONTANT DE LA PRIME ALLOUEE</b>				

Je déclare :

Respecter les règles d'urbanisme en vigueur (*règlement de la zone UA du PLU consultable au service urbanisme*)

Avoir pris connaissance du règlement d'attribution de la prime  
Accepter de recevoir l'architecte conseil et suivre ses conseils

Fait à ....., le .....

Le propriétaire,

Pièces à joindre pour l'obtention de la prime :

- Plan de situation de l'immeuble
- Factures détaillées des prestations
- Photographie des façades après travaux
- Accord du syndic ou du représentant de la copropriété
- Relevé d'Identité Bancaire
- Déclaration attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux